



SUD éducation · Isère ¶

3·rue·F·Garcia·Lorca·38100·GRENOBLE ¶

06·41·21·48·98 ¶

[isere@sudeducation.org ¶](mailto:isere@sudeducation.org)

[www.sudeducation38.org ¶](http://www.sudeducation38.org)

Déclaration liminaire
CDEN du mardi 6 février 2024

Contre une école de l'obéissance et du tri social

La volonté réaffirmée par le premier ministre, lors de son discours de politique générale, d'une généralisation du Service National Universel (SNU) à la rentrée 2026, manifeste la poursuite d'une **mise au pas de la jeunesse**, continue et amplifie la dangereuse intrusion de l'armée dans l'école et pierre angulaire du souhait de "réarmement" que ne cesse de marteler le gouvernement.

Dans l'Éducation nationale, Gabriel Attal ne sera resté qu'un semestre au ministère de l'Éducation nationale. Néanmoins il a, lui aussi, repris les propositions de l'extrême droite : interdiction des abayas, uniforme, groupes de niveau, discours sur l'autorité SNU, attaques contre la liberté pédagogique... Amélie Oudéa-Castéra, la nouvelle ministre, s'est d'ores et déjà illustrée par son dénigrement de l'école publique et son apologie de l'enseignement privé réactionnaire, notamment à Stanislas.

SUD éducation exige la démission de la ministre qui ne peut plus être une interlocutrice au vu de son positionnement contre le service public d'éducation et de son appartenance à une bourgeoisie méprisante.

SUD éducation réaffirme sa revendication de nationalisation des écoles privées à 96% catholiques et le transfert des personnels dans l'école publique.

Ce changement de ministre ne laisse présager aucun changement de politique et les annonces passésistes du "choc des savoirs" impactent fortement la préparation de la rentrée scolaire prochaine. Imposée dans la précipitation, sans moyens ni concertation, cette nouvelle réforme est surtout violemment inégalitaire pour les élèves.

SUD éducation continue d'informer les personnels des régressions radicales qu'engendrent les réformes actuelles :

- la casse de l'enseignement professionnel sous statut scolaire dans les LP,
- les attaques contre la liberté pédagogique avec la généralisation des évaluations nationales du CP à la 3ème et la labellisation des manuels,
- la ségrégation renforcée dès la sixième avec les groupes de niveaux (groupes de niveaux au sein desquels on sait que les élèves les plus fragiles ne pourront pas progresser tant l'écart entre les groupes se creusera rapidement) puis à l'entrée du lycée.
- et la casse de la formation continue.

SUD éducation s'oppose à l'instauration des groupes de niveau en collège qui ne feront qu'amplifier les écarts de niveau. Ils renforceront en particulier les inégalités sociales, d'autant plus que leur mise en place se fait dans les académies au détriment des moyens accordés à l'éducation prioritaire en collège. SUD éducation revendique au contraire une politique d'éducation prioritaire ambitieuse, qui réintègre notamment les lycées qui en sont exclus depuis 2015. La mise en place des groupes de niveaux et l'injonction des méthodes d'apprentissage en élémentaire amplifieront les inégalités et les discriminations envers les élèves handicapé·es et ceux les plus en difficulté. **C'est une réforme à la fois violente, classiste et validiste.**

Le service public d'éducation a pourtant besoin de moyens importants pour faire face aux enjeux de la société actuelle.

L'acte 2 de l'école inclusive rencontre l'opposition des personnels : le manque chronique de moyens génère une souffrance qui incite certain·es collègues à envisager la scolarisation des enfants en situation de handicap comme une dégradation supplémentaire de leurs conditions de travail. De même, les conditions actuelles d'inclusion génèrent de la souffrance pour les élèves qui ne sont pas accompagné·es à la hauteur de leurs besoins et ne bénéficient pas des adaptations nécessaires.

SUD éducation appelle les personnels à poursuivre et intensifier les mobilisations contre ce projet d'école de l'obéissance et du tri social.